



Le nouveau nom de GDF SUEZ



Avis de passage

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des représentants ENGIE sont susceptibles de prospecter les particuliers de votre commune afin de leur présenter les avantages de nos offres d'Électricité et/ou de Gaz Naturel à prix fixe et/ou ajustable.

Afin de pouvoir les identifier, ces derniers seront muni d'une carte d'accréditation officielle nominative avec photographie.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous pourrez leur réserver.

Votre Conseiller ENGIE



Le nouveau nom de GDF SUEZ

VENTE EN PORTE À PORTE Comment vérifier que votre vendeur est accrédité par ENGIE



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

VENTE EN PORTE À PORTE Pour vérifier que votre vendeur est accrédité par ENGIE :

**Ne communiquez
jamais
votre numéro
de carte bancaire,
ni votre RIB**

01 Carte d'accréditation ENGIE

Le vendeur doit présenter sa carte d'accréditation ENGIE.

S'il ne le fait pas spontanément, vous pouvez l'exiger.



La carte nominative doit comporter :

MENTION : Carte d'accréditation avec l'année de validité de la carte	LE LOGO ENGIE  Le nouveau nom de GDF SUEZ	LA PHOTO DU VENDEUR	LE NOM DE LA SOCIÉTÉ DU VENDEUR
--	---	----------------------------	--

02 Documentation ENGIE

La documentation doit être au nom d'ENGIE et comporter son logo.

Il s'agit de descriptifs d'offres commerciales et des conditions particulières et générales de ventes.



09 69 39 99 93 APPEL NON SURTAXÉ
Pour vous assurer que la société employant le vendeur est partenaire d'ENGIE

@ <https://particuliers.engie.fr/>
Pour découvrir l'ensemble des offres d'énergie ENGIE